

# Communiqué de presse

**LIEU & DATE:** Bruxelles, le 11 mars 2005

**CONTACT:** Luc Wittebolle, Transaction Management,  
tél.: 02 710 xx xx, e-mail : luc.wittebolle@pwc.be

**OU:** Marianne Dewandeleer, Marketing & Communications,  
tél.: 02 710 93 57, e-mail: marianne.dewandeleer@pwc.be

## Nouveaux défis de gestion pour les entreprises industrielles

### Les entreprises face au système international d'échange de droits d'émissions de CO<sub>2</sub>

Les entreprises concernées par le système d'échange de droits d'émissions de l'Union européenne (UE) sont actuellement confrontées à des coûts plus élevés liés, non seulement au respect des quotas d'émissions, mais également à la hausse des prix de l'énergie. Un nouveau rapport publié par PricewaterhouseCoopers, intitulé 'Réagir face à un environnement en évolution : une stratégie d'échange de droits d'émissions pour les entreprises industrielles', met en évidence le fait que les entreprises industrielles concernées par le système d'échange sont généralement moins bien préparées que les entreprises européennes d'énergie ou d'utilité publique.

Bien que les entreprises industrielles aient en général pu bénéficier d'objectifs moins exigeants concernant les réductions d'émissions, elles ne seront pas épargnées pour autant. Ces entreprises sont tenues de mettre en place dans leur stratégie d'entreprise un programme solide de gestion des émissions de CO<sub>2</sub> et de se préparer à une série de mesures régulatrices.

Le degré de préparation pour le système international d'échange de droits d'émissions de l'UE varie largement d'un secteur industriel à l'autre. Les entreprises industrielles n'ont pas la même expérience du marché d'échange actif que les entreprises d'énergie et d'utilité publique. Elles sont donc confrontées à de nouveaux défis. Le rapport de PricewaterhouseCoopers 'Réagir face à un environnement en évolution' lance une réflexion sur l'ensemble des activités d'une organisation, en ce compris les opérations, les échanges, les fusions, les stratégies d'acquisition, le planning d'investissement, les réglementations environnementales, la fiscalité et la comptabilité.

Jusqu'à présent, l'accent avait été mis sur des thèmes tels que la gestion opérationnelle et les contraintes de conformité. Cependant, les entreprises doivent également s'occuper de l'organisation des échanges et de la stratégie y afférente, de l'implémentation de nouvelles mesures comptables et de leur impact sur la publication des comptes, de l'optimisation de la

taxation ainsi que des exigences légales et contractuelles. Les réglementations, les formalités administratives et les pratiques d'excellence sont toujours en cours de développement dans les différents secteurs. De plus, les gouvernements, les entreprises et le marché tentent de rattraper le planning serré du lancement du système d'échange de droits d'émissions. Néanmoins, les entreprises ne peuvent se permettre d'attendre que la lumière soit faite sur ces différentes questions.

Luc Wittebolle, Transaction Management Manager chez PricewaterhouseCoopers : « Le planning du système d'échange de droits d'émissions de l'UE devrait déjà être en cours, tant sur le plan stratégique que pratique. Des changements sont nécessaires parmi l'ensemble des activités des organisations et il reste beaucoup à faire. Les entreprises qui ne tentent pas rapidement de relever le défi risquent en définitive de mettre en péril la valeur pour l'actionnaire. »

## Les entreprises industrielles face au double défi des échanges d'émissions

Les investisseurs et les institutions financières sont de plus en plus attentifs aux risques de changements climatiques et aux implications des échanges d'émissions. On observe également un intérêt grandissant du consommateur pour ces thèmes.

Cependant, les entreprises d'énergie et d'utilité publique ont souvent été au centre de l'attention, alors que l'impact potentiel du secteur industriel est moins bien compris. Les entreprises doivent donc développer un plan de communication des risques liés aux émissions de gaz carbonique pour l'ensemble des parties prenantes.

Le rapport a été complété par les différentes opinions d'un grand nombre d'entreprises industrielles européennes, récoltées lors d'une enquête réalisée par PwC en novembre et décembre 2004. Selon cette étude, les entreprises interrogées ont pour principale préoccupation le système d'échange de droits d'émissions de l'UE qui pourrait avoir un effet négatif à long terme, tant pour la rentabilité que pour la valeur pour l'actionnaire. Les entreprises sont particulièrement inquiètes à propos d'augmentations attendues dans les prix de l'énergie et de leur impact sur leur compétitivité globale. Ces problèmes seront sans nul doute portés à la connaissance des gouvernements durant la phase de décision lors des plans nationaux d'allocation de quotas 2008-2012.

D'autres préoccupations mentionnées dans le rapport concernent notamment la prépondérance des générateurs électriques sur le marché des quotas, les différences entre les quotas alloués par les Etats membres de l'UE, les incertitudes concernant les quotas pour 2008-2012, les implications de l'interprétation du traité de Kyoto ainsi que l'évolution du système international d'échange de droits d'émissions après 2012.

En ce qui concerne les échanges d'émissions, les personnes interrogées ont prévu une variation des stratégies d'échange, mais aucune d'entre elles n'a déclaré que l'objectif du système d'échange de droits d'émissions était d'augmenter les revenus. La majorité compte utiliser périodiquement le système d'échange, tout d'abord en tentant de réduire les coûts des réglementations, en utilisant une combinaison de contrats à plus long terme et à plus court terme, tout en déterminant une organisation d'échanges limités et en poursuivant les échanges au niveau européen ou régional.

Les entreprises industrielles doivent encore démontrer qu'elles disposent d'une stratégie solide afin de fonctionner dans un environnement délimité par les émissions de CO<sub>2</sub>. Elles doivent aussi définir des objectifs pour gérer les risques commerciaux et la conformité au système international d'échange de droits d'émissions.

Informations à l'attention des rédactions:

Le rapport intitulé 'Réagir face à un environnement en évolution : une stratégie d'échange de droits d'émissions pour les entreprises industrielles' est disponible sur le site [www.pwc.com](http://www.pwc.com), ou sur simple demande :

- pour les journalistes : auprès d'Elsie Van Linthout, chez Luna : 02 658 02 70 ou [elsie@luna.be](mailto:elsie@luna.be).
- pour le public : auprès de Marie Pivetta, chez PwC : 02 710 72 59 ou [marie.pivetta@pwc.be](mailto:marie.pivetta@pwc.be).

PricewaterhouseCoopers ([www.pwc.com](http://www.pwc.com)) offre à une clientèle publique et privée des services de certification de comptes, de fiscalité et de consultance axés tant sur le secteur privé que sur le secteur public. Plus de 120 000 personnes réparties dans 144 pays y mettent en commun leurs points de vue, leur expérience et leurs solutions, en collaboration avec le client. Cette approche, signifiée dans le terme 'connectedthinking\*', favorise la confiance du public et apporte de la valeur ajoutée au client et à tous les acteurs avec qui le client est en relation d'affaires.

"PricewaterhouseCoopers" fait référence au réseau de firmes membres de PricewaterhouseCoopers International Limited, chacune d'entre elles formant une entité légale distincte et indépendante.